

Au coin des rues Milton et University Implantation du projet pilote de sas vélo

Madame, Monsieur,

La Ville de Montréal vous informe que dans la soirée du lundi 22 août, le projet pilote de sas vélo sera aménagé dans la rue Milton à l'intersection de la rue University.

Espace réservé aux cyclistes, ce sas vélo permettra à ces derniers de se placer devant les véhicules à l'intersection et de diminuer les potentiels de conflits avec les automobilistes. Les cyclistes pourront alors circuler en premier, changer de direction et rejoindre la voie cyclable de la rue University de façon sécuritaire, tout en diminuant leur exposition aux gaz d'échappement des automobiles.

Prévu à la programmation cyclable 2011-2012, ce premier sas vélo sera constitué d'un marquage de thermo-plastique de couleur verte, plus résistant que de la peinture et non glissant lorsque mouillé. Cet espace est coloré pour en augmenter la visibilité et en assurer le respect par tous les usagers du réseau. Pour mieux en saisir la portée, un visuel de ce sas vélo est présent au recto de cet avis.

Les travaux d'aménagement se feront de soir et nécessiteront la fermeture de la rue Milton, entre l'avenue Lorne et la rue University, pour quelques heures. De la signalisation sera présente indiquant les chemins de détour à suivre. Ce projet aura pour impact de retirer quelques espaces de stationnement du côté nord de la rue Milton. En cas de pluie, l'implantation du sas vélo sera reportée au lendemain soir ou à la première soirée où la température sera clémente.

La Ville de Montréal rappelle aux automobilistes qui circuleront dans cette rue qu'ils devront immobiliser leur véhicule à la ligne d'arrêt situé juste avant le sas vélo. Ils devront également éviter d'empiéter dans ce nouvel aménagement, lorsque le feu de circulation sera au rouge. Un panneau de signalisation indiquera d'ailleurs la présence de cette ligne d'arrêt à être respectée. Une fois le retour du feu de circulation au vert, les automobilistes devront attendre que les cyclistes soient partis avant d'avancer. L'automobiliste qui s'immobilisera dans le sas vélo sera passible d'une amende.

Des agents du Service de police de la Ville de Montréal seront d'ailleurs sur place le matin de l'implantation et ce, pour sensibiliser les cyclistes et les automobilistes au bon fonctionnement de ce sas vélo. Des employés de la Direction des transports, initiatrice du projet, seront également sur place pour répondre aux questions de sécurité en lien avec la pratique du vélo ainsi que l'aménagement des voies cyclables et de ce projet pilote.

Renseignements

Vous pouvez obtenir plus d'information en consultant le site Internet ville.montreal.qc.ca/chantiers, en vous abonnant aux fils RSS ou encore, suivre nos actualités par le biais de Twitter, à l'adresse twitter.com/Mtl_Circulation. Vous pouvez également utiliser la ligne Info-travaux au 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30. En dehors des heures de bureau, veuillez composer le 311 en mentionnant qu'il s'agit d'un projet de la Direction des transports de la Ville de Montréal.

Implantation d'un sas vélo à l'intersection University / Milton

